

L'École des Premières Lettres

Calcul des versements des frais de scolarité pour l'année 2018-2019

PRÉSCOLAIRE-5 ANS

	Dates des paiements	Scolarité + Surveillance midi 3590 \$	Scolarité + Garderie (1300\$) 4890 \$
2 versements	21 août 2018	1795	2445
	21 janvier 2019	1795	2445
4 versements	21 août 2018	899	1224
	5 octobre 2018	897	1222
	5 janvier 2019	897	1222
	5 avril 2019	897	1222
8 versements	21 août 2018	454	613
	5 octobre 2018	448	611
	5 novembre 2018	448	611
	5 décembre 2018	448	611
	5 janvier 2019	448	611
	5 février 2019	448	611
	5 mars 2019	448	611
	5 avril 2019	448	611

Les chèques doivent être remis la journée des fournitures scolaires.

Pour toute autre modalité de paiement, veuillez communiquer avec le service de comptabilité.

NOUS VOUS REMERCIONS DE PRÉPARER VOS CHÈQUES À L'AVANCE.

Pour tout changement de date à vos chèques postdatés, veuillez communiquer avec le service de comptabilité au moins 5 jours ouvrables à l'avance.

Des frais de 40,00\$ seront ajoutés au compte pour tout chèque retourné.